

Dossier de demande d'enregistrement ICPE 1510

Projet de création et d'exploitation
d'un entrepôt logistique de 14 750 m²

Société Brasserie de Saint-Omer (BSO)



Site d'Arques

Ce dossier a été élaboré avec le concours de



1 OBJET DU PRÉSENT DOSSIER

Le présent dossier est effectué en application des Livres V des parties législative et réglementaire du Code de l'environnement.

Il concerne la demande d'enregistrement, déposée par la société Brasserie de Saint-Omer (BSO) pour l'ensemble des activités de son projet situé sur la commune de Arques (62).

Ce dossier comprend :

- le CERFA n°15679*02 relatif à la demande d'enregistrement pour une ou plusieurs installation(s) classée(s) pour la protection de l'environnement ;
- les pièces jointes obligatoires et facultatives transmises par l'exploitant.

2 PRÉSENTATION DU PORTEUR DU PROJET : BRASSERIE DE SAINT-OMER

L'activité de la Brasserie de Saint-Omer (BSO) est la production et le conditionnement de bière avec une spécialisation sur le segment des marques distributeurs et marques premiers prix dont les volumes produits en font l'un des principaux intervenants sur ce segment de marché. Elle exporte environ 40 % de ses volumes essentiellement sur le marché européen.

Afin de faire face à une augmentation de production des brasseries, la société BSO souhaite construire un entrepôt logistique.

3 PRÉSENTATION DU PROJET

Le parc d'activités de la Porte Multimodale de l'Aa est le principal parc d'activités de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer (CAPSO), directement situé sur le port fluvial d'Arques, à proximité des autoroutes A26 et A25, permettant une bonne desserte de la zone.

Le projet, objet du présent dossier, consiste en la création d'un entrepôt de 14 750 m² sur une unité foncière de 3,2 hectares située avenue rue Nicolas Condorcet à Arques. Cet entrepôt comprendra 5 cellules de 2 950 m² destinées au stockage de produits combustibles relevant de la rubrique ICPE n°1510.

Les produits stockés dans cet entrepôt seront :

- des produits finis de type bières en bouteilles ;
- des produits finis de type bières en boîtes métalliques ;
- des palettes de matériaux de conditionnement : bouteilles vides, boîtes métalliques vides, capsules métalliques, barquettes en carton, film plastique.

Toutefois, la société BSO est susceptible de stocker d'autres produits de nature combustible non dangereux entrant dans le champ d'application de la rubrique n°1510.

4 TABLE DES PIÈCES JOINTES

Pièce jointe	Description	O ¹ / F ²	Document présenté	Commentaire
N°1	Carte au 1/25 000 ^{ème} sur laquelle est indiqué l'emplacement de l'installation projetée	O	Oui	
N°2	Plan au 1/2500 ^{ème} des abords de l'installation jusqu'à une distance de 100 mètres	O	Oui	
N°3	Plan d'ensemble à l'échelle 1/750 ^{ème} indiquant les dispositions projetées de l'installation ainsi que, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que le tracé de tous les réseaux enterrés et existants, les canaux, plans d'eau et cours d'eau	O	Oui	
N°4	Compatibilité du projet avec l'affectation des sols prévue par le Plan Local d'Urbanisme	O	Oui	
N°5	Description des capacités techniques et financières	O	Oui	
N°6	Justification du respect des prescriptions de l'arrêté du 11 avril 2017 relatif aux prescriptions générales applicables aux entrepôts couverts soumis à la rubrique 1510, y compris lorsqu'ils relèvent également de l'une ou plusieurs des rubriques 1530, 1532, 2662 ou 2663 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement	O	Oui	
N°7	Justification des aménagements demandés par l'exploitant	O	Non	Aucun aménagement aux prescriptions n'est sollicité par l'exploitant.
N°8	Avis du propriétaire sur la remise en état du terrain	O	Non	La société BSO est propriétaire du terrain.
N°9	Avis du maire de la commune d'Arques sur la remise en état du terrain	O	Oui	
N°10	Récépissé de dépôt du permis de construire	O	Oui	
N°11	Récépissé de dépôt de la demande de défrichement	O	Non	Aucun défrichement n'est réalisé dans le cadre du présent projet

¹ Pièces obligatoire

² Pièces facultative

Pièce jointe	Description	O¹/ F²	Document présenté	Commentaire
N°12	Compatibilité aux plans, schémas ou programmes applicables à l'installation	O	Oui	
N°13	Évaluation des incidences NATURA 2000	O	Non	Le site ne se situe pas au sein d'une zone NATURA 2000.
N°14	Modélisation de certains scénarios de dangers	F	Oui	
N° 15	Calculs D9/D9A	F	Oui	
N°16	Débit des poteaux incendie à proximité	F	Oui	
N°17	Dispositions constructives et désenfumage	F	Oui	
N°18	Analyse du Risque Foudre	F	Oui	
N°19	Attestation de dispense d'étude d'impact	F	Oui	
N°20	Localisation des points de captage en eau sur la commune d'Arques	F	Oui	
N°21	Notice descriptive et paysagère (PC 04)	F	Oui	
N°22	Étude de délimitation de zones humides	F	Oui	
N°23	Zonage réglementaire du Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) de la vallée de l'Aa supérieure	F	Oui	
N°24	Zonage réglementaire du Plan de Prévention des Risques Technologiques de la société Arc International	F	Oui	